

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL n°1**  
du samedi 15 mars 2008

secrétaire de séance : Julien POUPON  
secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU

René TREGUER, maire, a convoqué ce jour les membres élus du conseil municipal lors du scrutin du 9 mars. Après avoir rappelé l'ordre du jour et le déroulement de la séance, il a proclamé les résultats de l'élection. Sur les 785 bulletins exprimés ont obtenu :

Jean Louis VIGNON, 541 voix / Rémi LE BERRE 544 voix / Nathalie ABIVEN 516 voix / Sébastien GALLET 515 voix / Julien POUPON 514 voix / Pascale CORRE 508 voix / Yvon LE BRAS 490 voix / Fanch Dantec 483 voix / Annie MOAL 483 voix / Yvan BRISHOUAL 479 voix / Bernard CORNEC 478 voix / Hervé LE MENS 471 voix / René RAUD 461 voix / Adeline POULMARCH 460 voix et Jacques BEAUCHAMP 448 voix.

René TREGUER a ensuite fait appel aux doyen et benjamin de séance, respectivement Jean-Louis VIGNON et Julien POUPON, pour procéder au vote. Il s'est retiré et le doyen de séance a procédé à ***l'élection du Maire.***

Seul candidat déclaré, Jean Louis VIGNON a obtenu 15 voix / 15 et a été proclamé **Maire** et a pris immédiatement ses fonctions.

M. VIGNON a remercié tous les électeurs de la commune et les acteurs de l'élection, élus et non élus qui ont permis un débat démocratique et constructif. Il a ensuite rendu hommage au travail de son prédécesseur en le remerciant chaleureusement.

Puis, il a présidé à ***l'élection des adjoints.***

Seul candidat proposé, Julien POUPON a été élu **1<sup>er</sup> Adjoint** par 15 voix /15. Il a remercié l'ensemble du conseil et par eux la population communale. Rappelant son entrée au conseil municipal de Saint Urbain sous la présidence de René TREGUER, il a souligné son travail efficace et l'en a remercié.

Seul candidat proposé, Bernard CORNEC a été élu **2<sup>nd</sup> Adjoint** par 15 voix /15. Il a remercié la population.

Seule candidate proposée, Pascale CORRE a été élue **3<sup>ème</sup> Adjointe** par 10 voix, 1 bulletin blanc et 4 voix pour Nathalie ABIVEN. Elle a remercié le conseil et rappelé qu'elle mesurait la tâche qui lui incombe.

Seul candidat proposé, Hervé LE MENS a été élu **4<sup>ème</sup> Adjoint** par 15 voix/15. Il a remercié le conseil et a souligné qu'il ferait appel à toutes les compétences de celui-ci.

Jean Louis VIGNON a procédé à mains levées à l'élection du délégué à la Communauté des Communes et à son suppléant. Seuls candidats en lice, ont été élus respectivement, Jean Louis VIGNON et Julien POUPON.

La séance du 1<sup>er</sup> conseil municipal a été levée à 11h43. Les membres du conseil sont allés déposer une gerbe aux monuments aux Morts.